



ENFANCE

La bienveillance : une démarche pour la petite enfance

Une soixantaine de professionnel(le)s des crèches et du relais assistant(e)s maternel(le)s étaient réunis en séminaire les lundi 21 et mardi 22 août. Le thème de leurs ateliers : la bienveillance, qui est définie comme une démarche bien-traitante, une capacité à se mettre en empathie avec l'enfant.

Publié le 21 août 2017

Avant que les crèches rouvrent au public, les équipes de la petite enfance de notre vallée de l'Hérault se sont réunies pour travailler ensemble sur l'amélioration de leur pratiques professionnelles. En ateliers et avec le point de vue d'intervenants extérieurs, elles ont échangé sur leurs pratiques pour faire émerger des pistes d'amélioration en matière d'accueil du jeune enfant et de son accompagnement au quotidien dans la bienveillance.

La bienveillance, aussi appelée éducation bienveillante ou bien-traitance, c'est, selon le psychanalyste et consultant en éducation psycho-sociale, Arnaud Deroo, "*une démarche humaniste dans chaque acte du quotidien vis-à-vis de soi et de l'autre*". Etre dans une démarche bien-traitante demande de "*penser sa pratique, sa relation, son histoire de vie pour*

prendre soin de la relation à l'autre dans un respect mutuel".

Cela signifie s'occuper de l'enfant pour le développement harmonieux d'un sentiment de responsabilité et d'autonomie. Avec la bienveillance, il s'agit aussi d'apprendre à éviter ce que les professionnels appellent la "douce violence" qui n'est pas bien sûr parce ce terme évoque la maltraitance, mais des petits gestes et propos quotidiens qui semblent anodins pour l'adulte mais dont la brusquerie peut harceler l'enfant, parce qu'ils ne respectent pas son rythme et ses capacités.

Cette réflexion qui ne concerne pas que les professionnels et qui peut aussi intéresser les parents sera abordée également dans le numéro de septembre du Kam'Mag, le trimestriel diffusé par la communauté de communes Vallée de l'Hérault à destination des assistant(e)s maternel(le)s et des parents.



[≡ RETOUR À LA LISTE](#)



VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 18H ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

 **04 67 57 04 50**

[@ CONTACTEZ-NOUS](#)